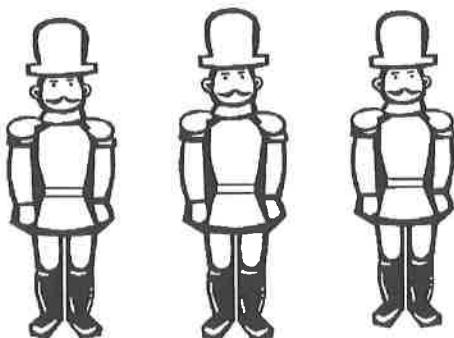


# LES VACCINS

**"Nos petits soldats-magiciens"**



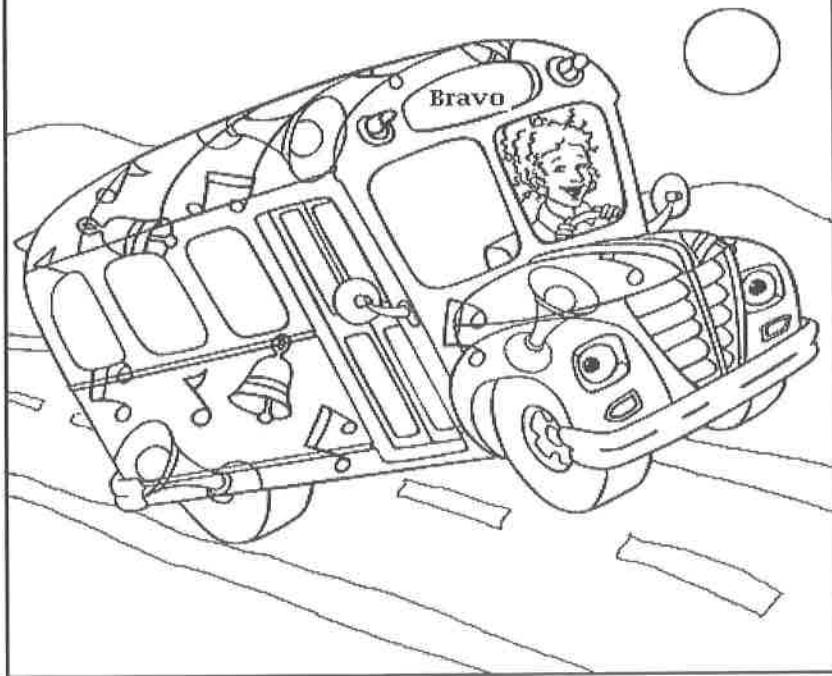
Un vaccin se compose de petits soldats-magiciens qui ont de grands yeux brillants et qui peuvent voir même dans le noir.

Quand tu reçois un vaccin, ces petits soldats-magiciens vont rejoindre les autres petits soldats qui se trouvent déjà dans ton corps. Ils forment toute une armée prête à te défendre contre les microbes que tu peux rencontrer et qui veulent t'attaquer, te rendre malade.

Pour entrer dans ton corps, ces petits soldats-magiciens te sont donnés à l'aide d'une petite piqûre. L'infirmier-ère utilise une seringue avec une petite aiguille et voilà que les petits soldats-magiciens entrent dans ton bras. Ils vont rejoindre les autres et sont prêts à te défendre.

L'équipe des infirmier-ères en santé scolaire

**Prêt pour l'école!**



Ce dessin a été colorié  
par \_\_\_\_\_

qui a reçu son vaccin et  
est prêt à commencer  
l'école !

**BRAVO et  
bonne année  
scolaire!**

Parent ou tuteur légal,

Votre enfant débutera la maternelle en septembre prochain. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que, selon le protocole d'immunisation du Québec, un rappel de vaccin est prévu entre l'âge de 4 à 6 ans. Il aura à recevoir deux vaccins, le premier comprend le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la poliomyélite (dcaT-polio) et le deuxième vaccin sera contre la varicelle.

Des cliniques de vaccination spéciales sont organisées dans le secteur d'Argenteuil et de Saint-Jérôme afin de permettre de vacciner votre enfant avant son entrée à l'école. Ceci permettra d'offrir une bonne protection contre certaines maladies infectieuses évitables par la vaccination. Lors de ces cliniques, l'infirmière profitera de l'occasion pour valider le carnet de vaccination de votre enfant et vous offrir, s'il y a lieu, les vaccins manquants.

#### Pour recevoir le vaccin de la maternelle

- L'enfant doit être âgé de 4 ans et plus, accompagné d'un parent ou du tuteur légal. \*À noter que si une autre personne que le parent se présente avec l'enfant pour la vaccination, une autorisation écrite des parents est nécessaire.
- Préférablement avoir le carnet de vaccination ou la preuve écrite de la vaccination. Vous pouvez obtenir cette preuve en vous adressant à l'endroit où votre enfant a reçu ses vaccins (clinique médicale, bureau de médecin ou un autre CLSC).
- Nous vous demandons d'expliquer à l'enfant le but de cette visite (faire la lecture de l'histoire "Nos petits soldats-magiciens").
- L'enfant doit faire son entrée scolaire en **septembre 2024**.

**Si un imprévu vous empêche de vous présenter au rendez-vous fixé, nous comptons sur votre précieuse collaboration pour nous en informer dès que possible en contactant le CLSC de votre secteur ou en annulant votre réservation sur Clic Santé.**

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne via le site Internet [clicsante.ca](http://clicsante.ca) ou en communiquant avec la centrale de rendez-vous au (450) 473-6811, poste 44407. Vous pouvez aussi contacter le CLSC de votre secteur.

#### **SECTEUR D'ARGENTEUIL**

**PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 450-562-3761, POSTE 72324**

La vaccination aura lieu au CLSC d'Argenteuil  
au 145, Avenue de la Providence

**\*\*\* SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

#### **SECTEUR DE SAINT-JÉRÔME**

**PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 450-432-2777, POSTE 25000**

La vaccination aura lieu au CLSC de Saint-Jérôme  
au 430, rue Labelle

**\*\*\* SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

**La date du rendez-vous est le :**

**Heure :** \_\_\_\_\_

**L'endroit où mon enfant recevra son vaccin est :**

\_\_\_\_\_